

SOMMAIRE

LES GRANDS DOSSIERS DE DIPLOMATIE N° 33 GÉOPOLITIQUE DES MERS ET DES OCÉANS

GÉOPOLITIQUE

Edito. p. 3

UN ESPACE ÉCONOMIQUE STRATÉGIQUE p. 6

ANALYSE Les abysses : une promesse pour l'avenir ? p. 8

FOCUS Pétrole et gaz *offshore*, le défi des grands fonds p. 12

ANALYSE Énergies marines renouvelables, des promesses
tenues malgré un décollage difficile ? p. 14

ENTRETIEN Énergies marines renouvelables : nouvelle frontière
de l'innovation énergétique ? p. 18

ANALYSE Un océan en voie d'épuisement :
le déficit de gouvernance des pêcheries mondiales p. 20

FOCUS Câbles sous-marins : un enjeu géopolitique méconnu p. 24

GÉOPOLITIQUE ET SOUVERAINETÉ p. 26

ANALYSE La mer, une évidence géopolitique p. 28

FOCUS Nouvelle route maritime de la Soie :
source d'influence pour Pékin ? p. 33

ANALYSE Mer de Chine du Sud : un jeu de go à hauts risques ? p. 35

FOCUS Le litige des îles Senkaku/Diaoyutai :
un condominium Pacifique n'est pas pour demain p. 40

ANALYSE L'océan Indien entre affrontements
et coopération des puissances p. 42

FOCUS La France et les enjeux du canal du Mozambique p. 47

ENTRETIEN L'avenir du continent africain passe-t-il par la mer ? p. 49

ANALYSE L'océan Pacifique, théâtre de multiples
enjeux stratégiques en perpétuelle mutation p. 53



DES MERS ET DES OCÉANS

FOCUS La France, puissance maritime engagée
et dernier vestige européen du Pacifique p. 57

FOCUS La Russie en Méditerranée: vers des rivalités
dans le bassin Levantin ? p. 58

ENTRETIEN Tension au cœur du golfe Persique p. 61

PUISSANCES NAVALES p. 64

L'US Navy est-elle toujours le maître des océans ? p. 66

Marine russe : un outil en voie de redressement p. 68

Les puissances navales française et britannique :
héritages, modernisation et synergies p. 70

Quand la Chine se rêve en puissance navale p. 73

Puissance navale japonaise : entre histoire glorieuse
et présent complexe p. 75

Quelles ambitions pour la marine sud-coréenne ? p. 77

L'Inde, future grande puissance navale ? p. 78

DÉFENSE ET SÉCURITÉ p. 80

ANALYSE Quel avenir pour les porte-avions ? p. 82

FOCUS La place du sous-marin dans les opérations
navales de demain p. 86

ANALYSE Modernisation navale en Asie : une continuité logique ... p. 88

FOCUS Les enjeux de la cybersécurité maritime et portuaire p. 92

ANALYSE La piraterie dans le monde,
un risque réduit temporairement p. 94

Livres p. 97



Puissance navale japonaise : entre histoire glorieuse et présent complexe

Japon

Effectif de la marine : 45 500 personnes



Porte-avions : 3

Sous-marins : 18

> Stratégiques : 0

> Tactiques : 18

Croiseurs : 2

Destroyers : 33

Frégates : 9

Source : *Military Balance 2016* (IISS).
NB : seuls les bâtiments actifs sont comptabilisés.

Photo ci-dessus : Porte-hélicoptère de classe Izumo, symbole de la modernisation de l'armée japonaise. Commandé en décembre 2009 pour un coût de 1,2 milliard de dollars, jamais depuis la Seconde Guerre mondiale le Japon ne s'était offert un tel navire de guerre. (© JMSDF)

Dans l'imaginaire japonais et mondial, la puissance militaire japonaise reste écrite dans les pages glorieuses des victoires de sa marine, tant celle de Tōgō Heihachirō (1) durant la guerre russo-japonaise, que celles de Yamamoto Isoroku pendant la guerre du Pacifique. L'arme navale joue un rôle essentiel au Japon dès la fondation d'une armée moderne lors de l'ère Meiji (1868-1912), tant pour protéger le pays que pour mettre en œuvre sa politique d'expansion coloniale. Si la Marine impériale a été abolie à l'issue de la défaite de 1945, la refondation des forces armées japonaises sous le nom de « Forces d'autodéfense » et la perte des possessions continentales offre à la composante maritime de ces forces un rôle central. C'est cette dernière qui est en première ligne face au défi chinois en mer de Chine orientale.

Naissance d'une puissance maritime

Le danger d'une invasion est toujours venu de la mer : des Mongols au XIII^e siècle, des Espagnols au XVI^e, puis des Américains au XIX^e. Ce n'est toutefois qu'après 1853, lorsque les navires du commodore Perry entrent dans la baie d'Edo (2) que le Japon décide de se doter d'une véritable marine de guerre. Comme Pierre le Grand l'avait fait en Russie, les jeunes activistes japonais qui cherchent à percer les secrets de la puissance militaire occidentale s'intéressent dès le début à la technologie maritime. Le fondateur de la marine japonaise, Enomoto Takeaki, part étudier aux Pays-Bas dans ce but. Lors de l'avènement du nouveau régime de Meiji, la construction d'une marine moderne devient une priorité pour que le pays puisse échapper au sort de son voisin chinois.

La Marine impériale japonaise est marquée tout au long de son histoire par deux conditions : la nécessité de rattraper son retard technologique et industriel vis-à-vis de l'Occident, ainsi que sa rivalité avec l'armée

de terre. Dès 1872, le ministère des Forces armées est démembré pour faire place à deux nouveaux ministères bien distincts : celui de l'Armée de terre et celui de la Marine. Si la Marine gagne son autonomie, elle subit néanmoins la suprématie de l'armée de terre.

Gloire et frustrations

La Marine joue un rôle important lors des victoires sur la Chine (1894-1895) et la Russie (1904-1905). L'acquisition de Taïwan lors du premier conflit lui donne un rôle central pour protéger l'empire colonial naissant. La nette victoire remportée sur la Flotte de la Baltique lors de la bataille de Tsushima étonne le monde entier. Progressivement, le Japon se dote d'une capacité de production navale de premier ordre. Cinquième puissance navale mondiale à la veille de la Première Guerre mondiale, elle n'est plus devancée que par les flottes américaine et britannique après le conflit. L'entre-deux-guerres constitue une période marquée par des frustrations nombreuses. Le Japon peine à se faire reconnaître comme une grande puissance, à la manière de l'Italie, dont il partage nombre des attentes déçues. Lors de la Conférence de Washington (1922), il se heurte à la puissance américaine qui parvient à limiter ses ambitions dans le Pacifique. Au cours des années 1930, l'implication croissante du Japon sur le continent favorise l'armée de terre face à la marine qui, sans terrain d'action important, est en position défensive vis-à-vis de sa rivale.

Le choix délicat de la guerre

C'est la défaite subie par l'armée de terre contre l'URSS à Khalkhin Gol, durant l'été 1939, qui annonce une réorientation de la stratégie japonaise vers l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (3). Au printemps 1940, les victoires allemandes ouvrent au Japon les portes du Sud. La France, qui a renoncé à l'alliance britannique en signant l'armistice avec l'Allemagne, laisse l'Indochine

sans défense. Durant le courant du mois de juin, le Japon réoriente sa stratégie sous la forme d'une expansion vers le sud qui offre à la Marine un rôle fondamental à jouer.

Les premiers six mois du conflit voient un Japon irrésistible étendre son champ d'action de la Birmanie à l'Australie et aux îles Aléoutiennes, sur un champ d'opération d'une étendue unique dans l'histoire. L'attaque surprise de Pearl Harbor manque toutefois sa cible : les porte-avions américains. Dès le mois de juin 1942, la perte par le Japon de la fine fleur de son aéronavale à Midway signe l'échec de sa stratégie. La suite du conflit est une longue descente vers l'enfer pour la Marine qui échoue à protéger l'archipel.

Une difficile renaissance

Forcé de se désarmer après la défaite par le GHQ (4), le Japon réoriente sa politique vers la croissance économique. Les forces armées ont été licenciées, une partie de leurs membres sont sous le coup de procès pour crimes de guerre au Japon et en Asie, des milliers de soldats sont internés en Sibérie. Lorsque la guerre de Corée éclate en 1950, celle-ci est vue par le Premier ministre japonais Yoshida Shigeru comme une bénédiction en raison du coup de fouet qu'elle donne à l'économie nippone. Mais il s'oppose à la demande des Américains d'un réarmement du pays.

Le Japon signe avec les États-Unis un premier traité de sécurité en 1951, puis un second en 1960 qui est toujours en vigueur à ce jour. Le Japon doit accepter l'institution des « Forces d'autodéfense » en 1954, et ces dernières reçoivent pour mission la défense *stricto sensu* du pays en vertu de l'article 9 de la nouvelle

Puissances navales

Constitution. Sans perspective d'opérations à l'extérieur du pays, c'est la défense des côtes qui constitue la mission prioritaire des forces navales. Si la Marine impériale japonaise a disparu avec la défaite, elle est toutefois largement épargnée lors des procès de l'après-guerre et conserve, au sein de la population japonaise, une image relativement positive par comparaison avec sa rivale terrestre.

Durant l'après-guerre, la force navale japonaise suit les mêmes étapes que ses concurrents du camp occidental. Après la période de la guerre froide, qui voit une très forte intégration au système de défense américain, les années 1990 sont celles de la coopération internationale. Mais un glissement progressif se produit, inauguré par la participation des Forces d'autodéfense aux opérations de maintien de la paix, la

navale en particulier : la menace nucléaire nord-coréenne et la pression chinoise en mer de Chine orientale. Face à la première, c'est la force de dissuasion américaine qui joue le premier rôle. En l'absence de l'arme de dissuasion nucléaire et de bombardiers stratégiques, le Japon a donc axé sa réponse militaire sur un système de défense antimissiles sophistiqué par l'acquisition du système américain Aegis qui équipe plusieurs de ses destroyers.

C'est l'activisme chinois en mer de Chine orientale qui inquiète le plus le Japon, car il menace les communications du pays et, notamment, la ligne qui relie le Japon à son archipel d'Okinawa, ainsi qu'au Moyen-Orient et à l'Europe par le détroit de Malacca. L'enjeu bien connu est celui des îles Senkaku, que la Chine a commencé à

revendiquer à partir du moment où le Japon a recouvré sa souveraineté sur l'archipel d'Okinawa, en 1972. Bien que ces îles soient indubitablement japonaises au regard du droit international (7), la Chine exerce une pression militaire – par le biais de bâtiments de garde-côtes et d'avions militaires – et symbolique – en faisant en sorte que le nom chinois de Diaoyu soit utilisé. Face à ce danger, le Japon développe de nouvelles capacités militaires, notamment des forces amphibies adaptées à d'éventuelles interventions sur les îles japonaises de la mer de Chine orientale. La construction prévue d'une base sur l'île de Yonaguni – territoire du département d'Okinawa situé le plus à l'ouest du Japon – fait partie des actions menées par les Forces d'autodéfense pour protéger cette ligne de communication vitale. La participation à des manœuvres conjointes avec les marines américaines, australiennes et asiatiques, et notamment des coopérations renforcées avec les marines indiennes et philippines font partie d'une stratégie visant à créer un front uni face à la puissance croissante de la flotte chinoise. Le Japon est notamment devenu membre permanent des Exercices Malabar aux côtés des flottes américaine et indienne. Il se lance également dans la vente de matériel naval à l'étranger, vendant des vedettes de garde-côtes aux Philippines et se mettant sur les rangs pour vendre à l'Australie des sous-marins (8).

Franck Michelin



Photo ci-dessus : Sous-marin JS Hakuryu de classe Soryu, en visite sur l'île américaine de Guam en 2013. (© Jeffrey Jay Prix / US Navy)

première fois au Cambodge en 1992. Les forces navales japonaises jouent un rôle non négligeable dans le cadre de la lutte contre la piraterie autour de la Corne de l'Afrique. En 2011, le Japon inaugure même une base navale à Djibouti, première base militaire établie outre-mer depuis 1945.

La tentation du Parti libéral-démocrate (PLD) de transformer la relation d'assujettissement vis-à-vis des États-Unis en une véritable alliance s'affirme à partir des années 1970 avec la peur d'un retrait américain d'Asie orientale face au danger communiste. Si le Japon refuse de participer aux opérations pendant la guerre du Golfe, les choses changent rapidement après le 11 septembre 2001. Pour la première fois depuis 1945, les forces navales participent à des opérations de guerre sous la forme du ravitaillement en carburant de l'aviation américaine pour les opérations en Afghanistan. L'envoi en Irak d'un détachement des forces terrestres témoigne alors d'un changement d'époque.

Les forces navales japonaises face au défi chinois

La Force maritime d'autodéfense japonaise atteint aujourd'hui un effectif de 45 494 hommes, contre 47 073 pour la composante aérienne et 151 023 pour la terrestre (5). Cinquième marine du monde par le tonnage, sa force s'appuie sur un grand nombre de destroyers – autant que les flottes françaises et britanniques combinées – et de sous-marins à propulsion classique de première classe (6). Comme pour le reste des forces armées, en l'absence d'un système d'alliance impliquant plusieurs pays comme celui de l'OTAN, le système de défense japonais est étroitement lié aux forces armées américaines. Concernant les forces navales, il s'agit notamment de la base d'Okinawa où stationne la plus importante force navale américaine en Asie. Les perspectives de coopération militaire se sont considérablement renforcées avec l'adoption d'une nouvelle législation concernant la défense au mois de juillet 2015, malgré l'opposition d'une grande partie de l'opinion japonaise. Il s'agit pour le gouvernement Abe de faire entrer dans la pratique constitutionnelle le droit à la défense collective, permettant ainsi aux forces japonaises de venir en aide aux forces américaines en cas, par exemple, d'attaque terroriste. Deux défis se présentent aux Forces d'autodéfense en général, et à leur composante

Notes

- (1) Nous respecterons l'usage japonais pour les noms de personne, le patronyme précédant le prénom.
- (2) Ancien nom de Tôkyô.
- (3) Le conflit, qui eut lieu à la frontière entre la République de Mongolie et le Mandchoukouo, est appelé « guerre de Nomonhan » au Japon. Cf. Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Joukov : l'homme qui a vaincu Hitler*, Paris, Perrin, 2013, p. 171-203.
- (4) *General Headquarters* : commandement des forces d'occupation alliées au Japon.
- (5) Chiffres de 2015 trouvés sur le site du ministère de la Défense (http://www.mod.go.jp/j/profile/mod_sdf/kousei/).
- (6) On peut se référer à un article de Kyle Mizokami écrit pour le site du *think tank* The National Interest (<http://nationalinterest.org/feature/the-five-most-powerful-navies-the-planet-10610?page=3>).
- (7) Le Japon a pris possession de ces îles en 1895, de manière indépendante du traité de Shimonoseki qui avait vu la Chine céder Taiwan au Japon.
- (8) Le contrat a été finalement remporté par la société française DCNS.

Références bibliographiques

- Bôeishô (ministère japonais de la Défense), *Nihon no bôei : bôei hakusho, 2015 (La défense du Japon : livre blanc de la défense, 2015)*, Tôkyô, Nikkei Insatsu, 2015.
- David C. Evans, Mark R. Peattie, *Kaigun: Strategy, Tactics, and Technology in the Imperial Japanese Navy 1887-1941*, Barnsley (South Yorkshire), Seaforth Publishing, 2012.
- Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi (Histoire militaire du Japon)*, Tôkyô : Shakai Hihyôsha, 2006.

- Frank Kowalski (Col.), *An Inoffensive Rearmament: The Making of the Postwar Japanese Army*, Annapolis, Naval Institute Press, 2014.
- Sadô Akihiro, *Jieitai-shi: bôei seisaku no nanajûnen (Une histoire des forces d'autodéfense : soixante-dix ans de la politique de défense)*, Tôkyô, Chikuma Shobô, 2015.
- Éric Seizelet, Régine Serra, *Le Pacifisme à l'épreuve : le Japon et son armée*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- Yoshida Yutaka, *Nihon no guntai: heishitachi no kindaiishi (L'armée japonaise : l'histoire contemporaine des soldats)*, Tôkyô, Iwanami Shoten, 2002.